**Proposition de résolution aux conseils municipaux lanaudois**

Considérant que le CREVALE réussit à mobiliser les Lanaudois.es à l’égard de la réussite éducative, et ce, depuis près de 20 ans, et que l’engagement des partenaires et la multiplication d’initiatives en réussite éducative sont le reflet d’une grande mobilisation régionale;

Considérant que le taux de diplomation et de qualification au secondaire des élèves après sept ans (sexes réunis) a, quant à lui, augmenté de façon marquée entre 2006 et 2020, passant de 67,6 % à 78,3 %[[1]](#footnote-2), et que, bien que ces résultats soient certes réjouissants, il est important de demeurer vigilants et de poursuivre nos actions concertées, car les enjeux semblent se complexifier;

Considérant que la persévérance scolaire est l’affaire de tous, que l’école a besoin de notre appui et que notre Municipalité a aussi un rôle à jouer pour favoriser la persévérance scolaire de ses citoyens apprenants;

Considérant que les Journées de la persévérance scolaire représentent un moment fort de l’année pour unir nos forces, encourager les jeunes et rappeler, par le biais de diverses activités, que l’éducation doit demeurer une priorité dans Lanaudière;

Il est proposé par \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, appuyé.e par \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, de reconnaître la réussite éducative comme **une priorité et un enjeu important pour le développement de notre Municipalité.** Pour ce faire, nous nous engageons à participer à la 15e édition des JPS du 12 au 17 février prochain afin que notre Municipalité soit reconnue comme un + pour la réussite éducative de ses citoyens en formation, et ce, en réalisant les actions suivantes :

1. **S’inscrire et planifier des activités telles que** *(indiquez les activités que vous souhaitez réaliser ou que vous réalisez déjà)* :
   * Afficher les couleurs et porter les messages des JPS 2024 par le biais de nos outils de communication;
   * Distribuer des outils de sensibilisation dans notre bibliothèque;
   * Attribuer des marques de reconnaissance et d’encouragement à nos employés étudiants;
   * Obtenir ou maintenir la certification [OSER-JEUNES](http://www.crevale.org/index.jsp?p=63);
   * Etc.
2. **Nommer un.e délégué.e en matière de réussite éducative pour la prochaine année ou le/la reconduire dans ses fonctions.** Pour faciliter les communications entre le CREVALE et notre Municipalité, nous nommons \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ à titre de délégué.e en matière de réussite éducative au sein de notre organisation. Nous nous engageons à lui communiquer [les bonnes pratiques communes de concertation](https://www.crevale.org/wp-content/uploads/2022/11/guide-pratiques-communes-extrait-page6-2.pdf) pour nous assurer qu’il/elle puisse agir comme ambassadeur.rice en la matière;
3. **Participer au déjeuner des élu.es le 15 février de 8 h à 10 h.** Désigner deux personnes, dont la personne déléguée en réussite éducative, pour y participer.
4. **Relever le défi du jeudi PerséVERT le 15 février 2024.** La Municipalité s’engage à promouvoir ce mouvement québécois et à y participer en portant du vert, symbole de la jeunesse et de l’espoir, en guise de soutien à la réussite éducative.

1. Les données portant sur la diplomation proviennent de la Direction des indicateurs et des statistiques du ministère de l’Éducation et ont été compilées dans la plateforme CartoJeunes développée par ÉCOBES – Recherche et transfert du Cégep de Jonquière. Elles sont accessibles sur le site cartojeunes.ca. [↑](#footnote-ref-2)